



**HAL**  
open science

## La PAC post 2015 : vers un rééquilibrage des aides directes en faveur des ruminants ?

Vincent Chatellier, Herve Guyomard, Christophe Perrot, Marie Carlier

### ► To cite this version:

Vincent Chatellier, Herve Guyomard, Christophe Perrot, Marie Carlier. La PAC post 2015 : vers un rééquilibrage des aides directes en faveur des ruminants?. 20. Rencontres Recherches Ruminants (3R), Dec 2013, Paris, France. hal-02745586

**HAL Id: hal-02745586**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02745586>**

Submitted on 3 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La PAC post 2015 : vers un rééquilibrage des aides directes en faveur des ruminants ?

V. Chatellier\*, H. Guyomard\*, C. Perrot\*\* et M. Carlier\*\*

(\*) INRA

(\*\*) Institut de l'Élevage

# Introduction

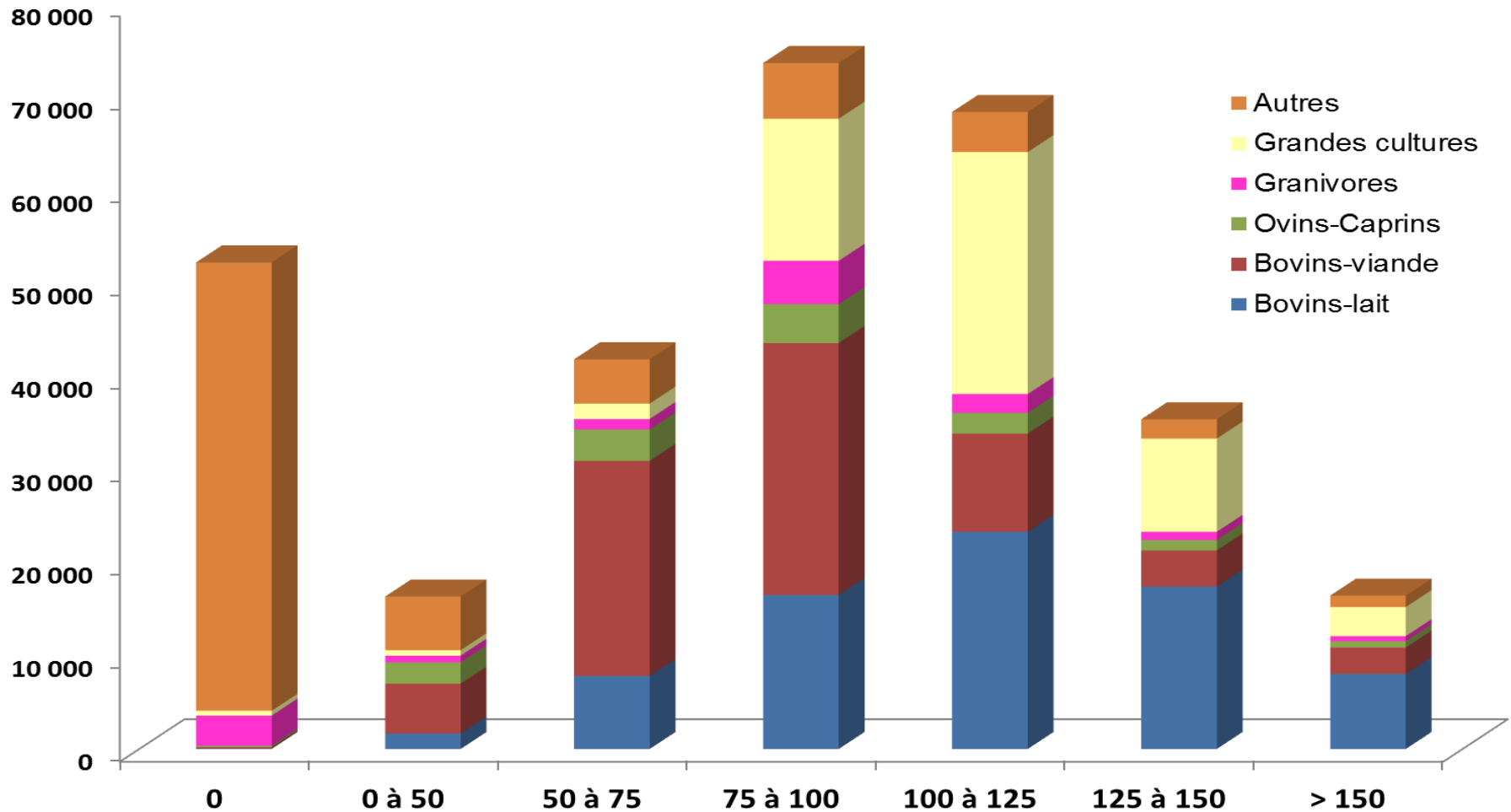
## → Quatre points préalables essentiels

- Le budget de la PAC pour 2014-2020 est-il « confortable » ou « inconfortable » ?
- La convergence à l'échelle européenne n'aura pas lieu (peu de transferts vers les NEM)
- Le support des aides directes restera l'hectare (d'où un faible degré d'innovation)
- Les aides découplées occuperont une part essentielle du budget de la PAC (cf. OMC)

## → Le débat sur la réorientation des aides est complexe...

- La PAC laisse une place importante à la subsidiarité (isolement de la France dans l'UE)
- La forte volatilité des prix rend les aides découplées fragiles (ou du moins critiquables)
- Les écarts de revenus se creusent entre les productions animales et végétales
- Le montant des aides directes découplées par hectare est hétérogène

# Dispersion des exploitations françaises selon le DPU par ha



Répartition des exploitations selon le montant du DPU par hectare (avant réforme) - Indice 100 = Moyenne française

# Le cadre des simulations post-2015

- **Des résultats basés (à l'oral ici) sur les informations connues aujourd'hui**
  - \* Discours de F. Hollande à Cournon (octobre 2013)
  - \* Deux notes du MAAF (Juillet et septembre 2013)
  - \* Dans l'attente des décisions finales (groupes de travail en cours)
- Les simulations sont conduites à partir des données du **RICA France 2011**
- **A horizon 2019** (sans prendre en compte les phases de transition)
- **A budget constant** (une hypothèse forte à débattre : budget en baisse, mais restructuration). Transfert entre les piliers I et II (environ 4 % des aides découplées)
- La convergence des aides découplées est réalisée **à l'échelle nationale et sur l'ensemble des surfaces éligibles aux DPU**
- Elle s'applique au **paiement de base et au « paiement vert »**
- L'impact est **mesuré en euros par exploitation, par UTA et par ha de SAU et en % aides directes, de la production et du revenu (RCAI).**

# Les hypothèses des simulations post-2015

## - Une forte revalorisation des ICHN-PHAE (+300 millions d'€, soit 1,1 Mrds/an à terme)

- \* Revalorisation des ICHN à hauteur de 15%
- \* Fusion des dispositifs ICHN et PHAE, avec modification des seuils de surfaces (de 100 hectares à 75 ha, avec transparence GAEC)
- \* Octroi d'un soutien spécifique aux surfaces fourragères des exploitations laitières localisées dans les zones défavorisées simples

## - Le renforcement du couplage

- \* Les aides directes couplées sont conservées.
- \* Un prélèvement unilatéral de 3,5% est appliqué au montant initial des aides directes découplées pour dégager une nouvelle enveloppe (240 millions d'€)
- \* Cette enveloppe est utilisée pour mettre en œuvre de nouveaux soutiens couplés
  - Lait de vache : 80 millions d'€ (au prorata des effectifs de vaches laitières)
  - Engraissement des bovins mâles : 10 millions d'€ (prorata des mâles vendus de 1 à 2 ans)
  - Protéines végétales : 150 millions d'€

# Les hypothèses des simulations post-2015

## - Le paiement redistributif

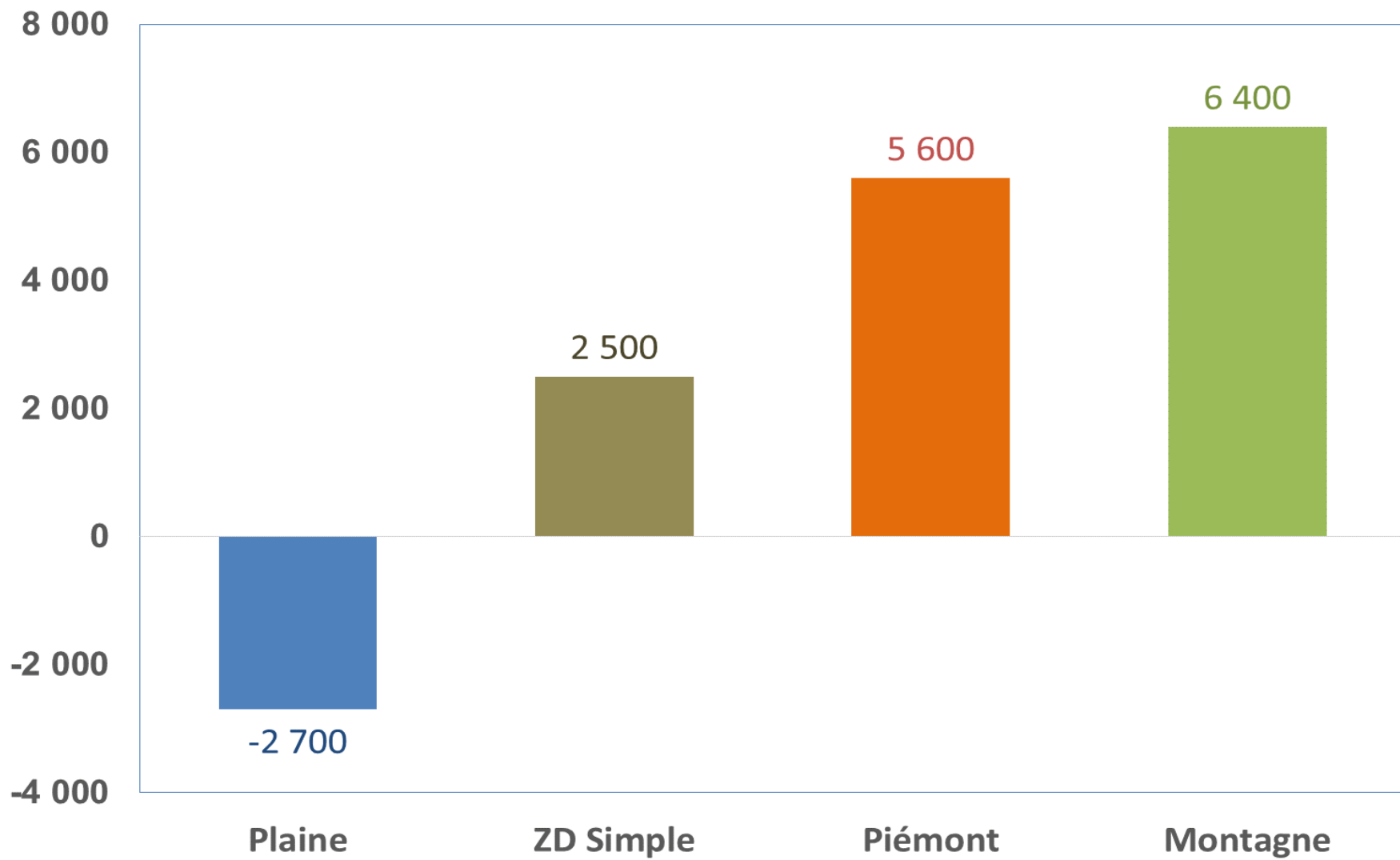
- \* Une surdotation des 52 premiers hectares (avec la « transparence » GAEC) est appliquée à hauteur de 20% des fonds du premier pilier
- \* Cette surdotation, estimée à une centaine d'euros par hectare (environ 14,6 millions d'hectares sont concernés à l'échelle nationale)

## - La convergence des aides directes découplées

- \* Le taux de convergence est de 70% (au terme de la réforme)
- \* La convergence s'applique sur le montant résiduel des aides du pilier I

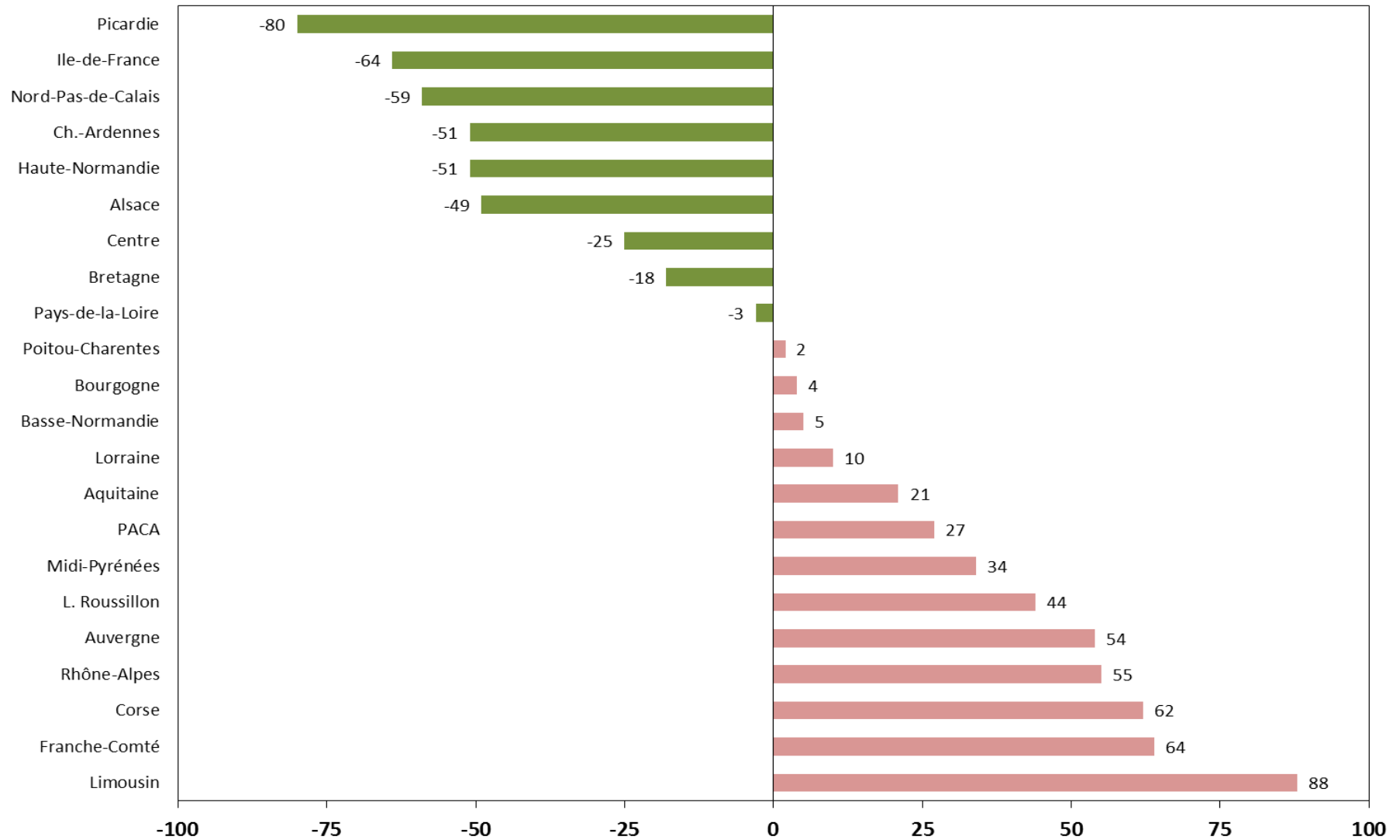
## - Plafonnement de la perte à 30% maximum des aides directes découplées

# Impact en euros par exploitation agricole (toutes OTEX)



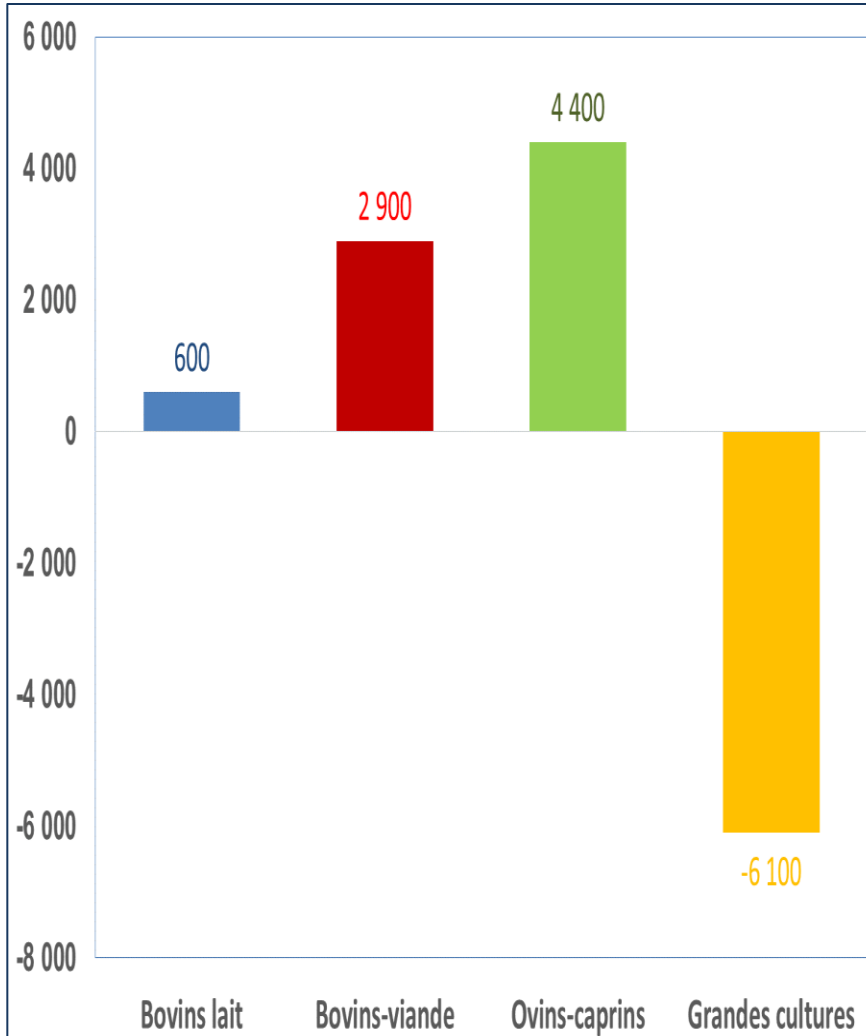


# Impact régional moyen en euros par hectare de SAU

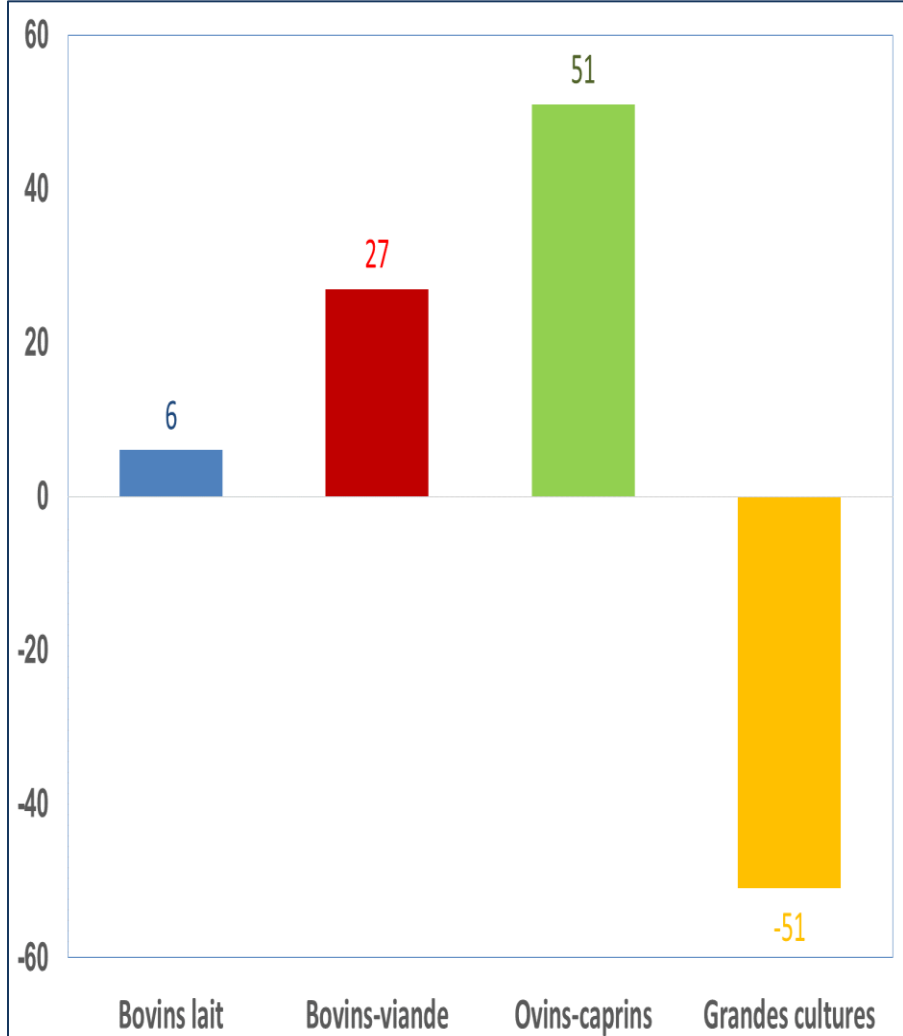


# Impact en euros par exploitation et par ha selon le type

En euros par exploitation



En euros par hectare de SAU



# Impact pour les exploitations laitières

	Nombre d'exploit.	RCAI / UTAF	Impact en euros ou en %		
			€ par Exploit.	€ par ha SAU	% du RCAI
<b>* Plaine</b>	<b>56 350</b>	<b>34 500</b>	<b>-1 800</b>	<b>-16</b>	<b>-3%</b>
- Très spécialisées lait, maïs fourrage non limité	9 660	27 700	-2 000	-29	-4%
- Très spécialisées lait, maïs fourrage limité	6 150	31 600	500	7	1%
- Très spécialisées lait, herbager	2 630	27 800	4 900	69	11%
- Diversifiées en bovins viande, avec vaches allaitantes	7 980	29 900	3 000	25	5%
- Diversifiées en bovins-viande, avec bovins mâles	6 220	33 300	-1 100	-11	-2%
- Diversifiées polyculture	7 940	41 200	-7 200	-52	-8%
<b>* Montagne et piémont</b>	<b>18 600</b>	<b>23 200</b>	<b>7 900</b>	<b>94</b>	<b>21%</b>
- Très spécialisées lait, avec maïs fourrage	3 990	21 800	6 500	93	18%
- Très spécialisées lait, herbager	8 210	24 100	8 300	107	23%
<b>Exploitations laitières (total)</b>	<b>74 950</b>	<b>32 100</b>	<b>600</b>	<b>6</b>	<b>1%</b>

# Impact pour les exploitations bovins-viande

	Nombre d'exploit.	RCAI / UTAF	Impact en euros ou en %		
			€ par Exploit.	€ par ha SAU	% du RCAI
<b>* Plaine</b>	<b>52 060</b>	<b>27 400</b>	<b>1 400</b>	<b>12</b>	<b>4%</b>
- Engraisseurs (spécialisés et diversifiés)	3 130	45 700	-8 200	-85	-13%
- Très spécialisées en bovins-viande, naisseur	14 160	16 200	5 100	49	26%
- Très spécialisées en bov.-viande, naisseur-engraisseur	4 320	24 400	2 400	23	7%
- Diversifiées en polyculture-élevage	13 840	27 900	1 400	12	4%
<b>* Montagne-piémont</b>	<b>20 800</b>	<b>15 600</b>	<b>6 700</b>	<b>73</b>	<b>33%</b>
- Très spécialisées en bovins-viande	13 880	14 400	7 300	72	40%
- Diversifiées en ovins-caprins	3 570	15 700	5 900	85	27%
- Autres exploitations bovins-viande montagne-piémont	3 360	19 800	5 200	70	19%
<b>Exploitations bovins-viande (total)</b>	<b>72 860</b>	<b>24 000</b>	<b>2 900</b>	<b>27</b>	<b>9%</b>

# Conclusion

## → Ces résultats de simulation doivent être interprétés avec prudence

- L'évolution du budget de la PAC d'ici 2019
- L'orientation des fonds du second pilier (autorité de gestion des régions)
- Les mesures en discussion : ciblage du couplage des aides directes (à 15%), etc.

## → Les agriculteurs s'adaptent toujours à la nouvelle donne

- Les effets statiques simulés à court terme ne seront pas les effets réels à long terme
- Les aides découplées inciteront à la conservation du foncier par les aînés (gestion par ETA)
- La restructuration entraînera une hausse du montant des aides directes par emploi

## → Les aides directes ne feront pas tout pour la compétitivité

- Un excès d'aides découplées peut nuire à l'innovation ou à la restructuration
- Des mots clés : spécialisations productives, structuration des filières et internationalisation



**Merci de votre attention**